

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

Annexe

Article

ANNEXE III

DIPLOME D'ÉTAT AIDE-SOIGNANT - RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

1. Correspondance entre le référentiel de certification et les modules de formation

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
Bloc 1 – Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	Module 1. Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale Module spécifique AS (147 H)	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
	2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque Module spécifique AS (21 H)	
Bloc 2 – Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3 – Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3. Evaluation de l'état clinique d'une personne Module spécifique AS (77 H)	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5
	4 – Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Module 4. Mise en œuvre de soins adaptés, évaluation et réajustement Module spécifique AS (182 H)	
	5 – Accompagner la personne	Module 5.	Attestation de formation aux



Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

	dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée (35 H)	gestes et soins d'urgence de niveau 2
Bloc 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6 – Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Module 6. Relation et communication avec les personnes et leur entourage (70 H)	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée
	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs (21 H)	Evaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc 4 – Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8 – Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés (35 H)	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel
	9 – Repérer et traiter des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins		Evaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 – Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Module 9. Traitement des informations (35 H)	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée
	11 – Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques (70 H)	Evaluation des compétences en milieu professionnel

